

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 6

2 janvier 2015

SOMMAIRE

Atisha Topco Holding S.à r.l.	261	Luxembourg Selection Fund	247
BKN Capital S.A.	255	Mahindra Two Wheelers Europe Holdings S.à r.l.	246
ECM Credit Fund SICAV	242	Managing Solutions S.à r.l.	246
ECO Luxembourg S.à r.l.	242	Maxis Midco S.à r.l.	246
G.I.E. Luxembourg for Business	242	Mediterranean and Pacific Luxembourg Fi- nance Company S.A.	258
GLL AMB Generali South Express S.à r.l.	256	Quoniam Funds Selection SICAV	248
Hadhan Holding S.A., SPF	242	RMF Promotions S.A.	244
Immo-Belval S.à r.l.	251	Sarigan S.A.	244
Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l.	260	Schlossburg Invest S.A., SPF	248
Lafarge Cement Luxembourg S.à r.l.	245	S.C.I. MK Estates	243
Lagora	288	Sebia Capital 2 S.à r.l.	248
Laponia Spf S.A.	246	Simar Overseas S.à r.l.	247
Lespar Sàrl	245	Société d'Investissement C.E.S.I.M.	242
LFF Debt Strategies S.C.S., S.I.F.	249	Société Luxembourgeoise ETAM	243
Logistis Luxembourg S.A.	247	SPA.FI S.A.	243
LRP 1 S.à r.l.	244	St Catherines Perth (1) S.à r.l.	243
Luxembourg Investment Company 9 S.à r.l.	245		

ECM Credit Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.817.

Par la présente, je vous informe de ma démission en qualité d'administrateur de la structure ECM Credit Fund SICAV avec effet au 31.12.2014.

Le 11/11/2014.

Frances Hutchinson.

Référence de publication: 2014197447/10.

(140220466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

ECO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 118.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 9 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197448/10.

(140220424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

G.I.E. Luxembourg for Business, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 19-21, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg C 83.

Monsieur Luc Decker, résidant à 8, rue 1900, L-2157 Luxembourg a démissionné le 30 avril 2014 de son poste de gérant du Groupement d'Intérêt Economique.

Luxembourg, le 09.12.2014.

Pour le G.I.E.

Référence de publication: 2014197514/11.

(140220992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Société d'Investissement C.E.S.I.M., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 19, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 44.224.

Je soussignée, Madame Isabelle BAUDRAND, donne ma démission de mon mandat d'Administrateur de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT C.E.S.I.M. S.A., immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44 224, avec effet ce jour.

Paris, le 3 décembre 2014.

Isabelle BAUDRAND.

Référence de publication: 2014197878/11.

(140220344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Hadhan Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 23.814.

L'adresse de Madame Laila El Zein a changé et est désormais: 1, Medina Road, Al Sulaiman Building, 21411 Jeddah, Saudi Arabia.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HADHAN HOLDING S.A., SPF
Société Anonyme

Référence de publication: 2014197541/12.

(140221174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

St Catherines Perth (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 171.952.

Le bilan au 28 février 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014197864/10.

(140220556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

S.C.I. MK Estates, Société Civile.

Siège social: L-5341 Moutfort, 11, Cité Ledenberg.
R.C.S. Luxembourg E 228.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Remich, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197846/10.

(140220571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Société Luxembourgeoise ETAM, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 35, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 1.428.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 6 septembre 2013 que:
- le mandat d'administrateur-délégué de Madame Carine HUON, née le 9 janvier 1965 à Leuven, domiciliée à B-3000 Leuven, Jan Cobbaertplein 2/201, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016 pour statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2014197860/14.

(140220794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

SPA.FI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 44.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire exceptionnelle du 31 mars 2014

Référence est faite à l'extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 9 janvier 2014, déposé le 30 janvier 2014 sous la référence L140018796 et publié le 15 mars 2014 au Mémorial C n° 685 sous la référence 2014016874/15)

- La cooptation de Monsieur Christian MOGNOL, Dipl.-Kfm/ESCP Europe, né le 15 janvier 1962 à Esch-Sur-Alzette, Luxembourg, et résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre MESTDAGH, administrateur démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2014.

Certifié sincère et conforme

SPA.FI S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014197886/20.

(140220928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Sarigan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 115.854.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 8 décembre 2014 que:

Monsieur Cristian CORDELLA a démissionné de sa fonction d'administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197868/13.

(140221226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

LRP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.700,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 185.366.

Extrait de la résolution adoptée par les actionnaires de la Société à Luxembourg en date du 18 novembre, 2014

Les actionnaires de la Société ont décidé en date du 18 novembre 2014 d'élire, la société Deloitte Audit, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés devant se tenir en l'année 2015 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2014197637/18.

(140220964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

RMF Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.620.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2014, que G.T. Fiduciaires S.A., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est nommée commissaire aux comptes de la société pour une durée de six ans, en remplacement de G.T. Experts Comptables S.à.r.l., démissionnaire.

Les mandats de l'administrateur délégué, du président et des administrateurs sont prolongés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2020:

- Monsieur Frédéric Reichling, administrateur et administrateur délégué, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon,

- Monsieur Michael Reichling, président et administrateur, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon,

- Espace Invest S.à.r.l., administrateur, ayant son siège social à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon, ayant comme représentant permanent Monsieur Frédéric Reichling, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014197837/23.

(140220738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Luxembourg Investment Company 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 191.985.

Suivant le contrat de cession de parts daté du 17 novembre 2014

Nouvel actionnaire: Valtez Limited, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, enregistrée au Registre de Commerce de Gibraltar sous le numéro 105279

Ancien Actionnaire: Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., une société privée à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 103.123.

Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Luxembourg Investment Company 9 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014197622/17.

(140220787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Lafarge Cement Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 110.097.

Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 14 novembre 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société anonyme ERNST & YOUNG, arrivé à échéance, n'a pas été renouvelé.

Veillez prendre note que l'adresse professionnelle de Monsieur Mark GORHOLT et Madame Tessy LANG, gérants B, se situe désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Lafarge Cement Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014197613/18.

(140220929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Lespar Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 47, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 162.823.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société Lespar Sàrl qui s'est tenue au siège social de la société le 26 juin 2014 que:

- La société décide de confier ses livres et documents sociaux pendant 5 ans à la société LPL Expert-comptable Sàrl, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, ayant son siège au 20, rue Glesener, L-1630 Luxembourg.

- Est mis à disposition de Monsieur Tanguy LESSELIN le surplus de liquidation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Pour Lespar Sàrl

LPL Expert-Comptable Sàrl

Référence de publication: 2014197617/19.

(140220583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Managing Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 17, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 100.663.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014197643/10.

(140220876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Maxis Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 179.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Isabelle Pairon.

Référence de publication: 2014197644/10.

(140221242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Laponia Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 29.743.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2014 que les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la révocation de Sami Nummela comme administrateur de la société avec effet au 29 août 2014;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197614/12.

(140220650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Mahindra Two Wheelers Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 192.444.

EXTRAIT

En date du 10 décembre 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Monsieur Livio Gambardella, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi, Italie, résidant professionnellement au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- Messieurs Rajesh Jejurikar et Mahendra Bhalerao, gérants actuels, sont nommés gérants de catégorie A avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Rajesh Jejurikar, gérant de catégorie A;

- Monsieur Mahendra Bhalerao, gérant de catégorie A;

- Monsieur Livio Gambardella, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Référence de publication: 2014197642/22.

(140220865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Logistis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 140.171.

—
EXTRAIT

Lors de la réunion du 10 décembre 2014, le conseil d'administration de la Société a décidé de coopter AEW Europe S.à r.l. en tant qu'administrateur de la Société à compter du 27 juin 2014 et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

En conséquence, le conseil d'administration est, à compter du 27 juin 2014, composé comme suit:

- AEW Europe S.à r.l, représentée par M. Ronan Bodere;
- M. Ronan Bodere; et
- M. Quentin Verschoren.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197635/17.

(140220320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Luxembourg Selection Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 96.268.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires de l'Assemblée Générale des Associés de la Société signées le 8 Octobre 2014 que:

- Les mandats de Membre du conseil d'administration de Monsieur David Lahr, Monsieur Martin Baumert et Madame Alicia Zemanek sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.
- Le mandat de Personne chargée du contrôle des comptes est également renouvelé pour PricewaterhouseCoopers, dont le siège social est situé 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Le Mandataire

Référence de publication: 2014197639/18.

(140220728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Simar Overseas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 147.261.

—
Extrait de la décision de l'associé unique de la Société Simar Overseas Sàrl. qui s'est prise à Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich le 2 décembre 2014

Omissis

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer pour une durée illimitée, Monsieur Sabrie Soualmia, née le 15 juillet 1982, à Metz et résident professionnellement au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, nouveau gérant en remplacement de Monsieur Marco Sterzi.

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Pour copie conforme

Pour le conseil de gérance

Francesca Docchio

Gérant

Référence de publication: 2014197857/19.

(140221150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Schlossburg Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 106.198.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'AGO, réunie extraordinairement en date du 5 décembre 2014:

Il a été mis fin au contrat de domiciliation signé relatif au siège de SCHLOSSBURG INVEST SA, SPF.

Le siège social de SCHLOSSBURG INVEST SA, SPF est fixé à L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener à dater de ce jour.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014197870/12.

(140220761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Quoniam Funds Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 141.455.

—
Abschlussprüfer der Gesellschaft

In der ordentlichen Generalversammlung am 27. November 2014 haben die Aktionäre einstimmig beschlossen, die Ernst & Young S.A., 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, zum Abschlussprüfer für das am 30. September 2015 endende Geschäftsjahr zu bestellen.

Das Mandat gilt bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2015 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Quoniam Funds Sélection SICAV

Maria Löwenbruck / Petra Hauer

Référence de publication: 2014197827/15.

(140221063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Sebia Capital 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 191.096.

—
EXTRAIT

En date du 11 décembre, Montagu IV FPS, fond professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion, Montagu Private Equity, une société par action simplifiée ayant son siège social au 41 avenue Georges V, 75008 Paris et enregistrée sous le numéro 447 775 669 RCS Paris, a vendu la totalité de ses parts sociales à Montagu IV East Town Co-Invest LP, une English limited partnership ayant son siège social au 2 More London Riverside, London SE1 2AP, enregistrée au Companies House Register sous le numéro LP015976, représentée par son associé commandité MPE (GP IV) LP comme suit:

- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie A
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie B
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie C
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie D
- 125.000 parts sociales ordinaires de catégorie E
- 125,000 parts sociales ordinaires de catégorie F
- 125,000 parts sociales ordinaires de catégorie G
- 125,000 parts sociales ordinaires de catégorie H
- 125,000 parts sociales ordinaires de catégorie I
- 125,000 parts sociales ordinaires de catégorie J

TOTAL: 1.250.000 parts sociales ordinaires

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014197849/27.

(140220908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

LFF Debt Strategies S.C.S., S.I.F., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 192.599.

Extract of the limited partnership agreement of LFF Debt strategies S.C.S, S.I.F

1. Corporate name of the fund. LFF Debt Strategies S.C.S, S.I.F

2. Legal form. Common limited partnership - Specialised investment fund

3. Jointly and severally liable partner. LFF Debt Strategies General Partner S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 191.549 (the "General Partner").

4. Liability of the partners. "The General Partner shall be liable in its capacity as Unlimited Partner with the Fund for all debts and losses, which cannot be recovered out of the Fund's assets.

Subject to, but within the limits of, the applicable provisions of the Law of 10 August 1915 and of this LPA, the Limited Partners shall not act on behalf of the Fund other than by exercising their rights as limited partners in the Fund and shall only be liable for the debts and losses of the Fund up to the amount of the funds which they have promised to contribute to the Fund."

5. Initial capital.

5.1 "The initial capital of the Fund is set at two thousand Euros (EUR 2,000.-) represented by:

a) one (1) fully paid-up GP Interest of no par value held by the General Partner in its capacity as Unlimited Partner; and

b) one (1) fully paid-up LP Interest of no par value held by the Limited Partner."

6. Corporate object. "The object of the Fund is to collectively invest the funds available to it in a wide range of securities and other assets eligible under the Law of 13 February 2007, for the benefit of the Partners while reducing investment risks through diversification.

The Fund may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted under the Law of 13 February 2007 and in particular and without limitation, make investments, either directly or indirectly."

7. Registered office. 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

8. Management / Representation of the fund. "As a limited partnership (société en commandite simple), the Fund shall be managed by its sole Unlimited Partner and General Partner, LFF Debt Strategies General Partner S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated on 28 October 2014 and registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 191.549."

"Without prejudice of Clause 19, the General Partner will have the broadest powers in its capacity as general partner (associé commandité) of the Fund to administer and manage the Fund, to act in the name of the Fund in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Fund's object."

"All powers not expressly reserved by law or the present LPA, in accordance with the Issuing Document, to the general meeting of Partners fall within the competence of the General Partner in its capacity as general partner (associé commandité) of the Fund."

"The Limited Partners shall take no part in the operation of the Fund or the management or control of its business and affairs, and shall have no right or authority to act for the Fund or to take any part in, or to interfere with, the conduct or management of the Fund other than as provided for by the Law of 10 August 1915 or set forth in this LPA within the limits of the Law of 10 August 1915."

"The General Partner may, at any time, appoint officers or agents of the Fund as required for the affairs and management of the Fund, provided that the Limited Partners cannot act on behalf of the Fund without losing the benefit of their limited liability other than as provided for by the Law of 10 August 1915 or set forth in this LPA within the limits of the Law of 10 August 1915. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the General Partner."

"The General Partner may, under the conditions and within the limits laid down by Luxembourg laws and regulations, and in particular the Law of 13 February 2007 and the AIFM Law, appoint an external Manager in order to carry out the functions described in Annex I of the AIFM Directive."

"The General Partner may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy."

"The Fund will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner represented by the joint signature of any two directors together, or by the individual signature of any person to whom such authority has been delegated by the Board."

"No Limited Partner in such capacity shall represent the Fund."

9. Date of establishment / Duration. The Fund was established for an unlimited period of time on 25 November 2014.

10. Financial year. "The Fund's financial year begins on the 1st of January and closes on the 31st of December of each year."

"The first financial period of the Fund shall begin on the date of its incorporation and shall end on 31 December 2015. The Fund's first annual report will be published for this first financial period."

Traduction française du texte qui précède:

Extrait du contrat social de LFF Debt strategies S.C.S, S.I.F

1. Désignation sociale du fonds. LFF Debt Strategies S.C.S, S.I.F

2. Forme juridique. Société en commandite simple - Fonds d'investissement spécialisé

3. Associé conjointement et solidairement responsable. LFF Debt Strategies General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et organisée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 191.549 ("Associé Commandité").

4. Responsabilité des associés. L'Associé Commandité sera, en sa qualité d'associé commandité, responsable avec le Fonds pour toutes les dettes et pertes ne pouvant être recouvrées sur les actifs du Fonds.

En vertu et sous réserve des dispositions de la Loi du 10 août 1915 et de ce Contrat Social, les Associés Commanditaires ne peuvent agir au nom du Fonds autrement qu'en exerçant leurs droits d'associés commanditaires du Fonds, ils ne sont responsables pour les dettes et les pertes du Fonds qu'à concurrence du montant des fonds que ces derniers se sont engagés à investir dans le Fonds.

5. Capital initial. Le capital initial du Fonds est fixé à deux mille euros (EUR 2.000,-), représenté par:

a) une (1) Part d'Associé Commandité intégralement libérée sans valeur nominale détenue par l'Associé Commandité en sa qualité d'associé commandité; et

b) une (1) Part d'Associé Commanditaire intégralement libérée sans valeur nominale détenue par l'Associé Commanditaire.

6. Objet social. L'objet du Fonds est d'investir collectivement les fonds qui lui sont disponibles dans une large gamme de valeurs mobilières et autres actifs éligibles en vertu de la Loi du 13 février 2007, dans l'intérêt des Associés tout en réduisant les risques d'investissement par le biais de la diversification.

Le Fonds peut prendre toute mesure et effectuer toute transaction qu'il considère utile pour la réalisation ou la progression de son objet dans les limites les plus larges permises par la Loi du 13 février 2007 et, en particulier et sans limitation, procéder directement ou indirectement à des investissements.

7. Siège social. 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

8. Gérance / Représentation du fonds. En qualité de société en commandite simple, le Fonds est géré par son Associé Commandité unique, LFF Debt Strategies General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée le 28 octobre 2014 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 191.549.

Sans préjudice de la clause 19, l'Associé Commandité a les pouvoirs les plus larges en sa qualité d'associé commandité du Fonds pour administrer et gérer le Fonds, pour agir au nom du Fonds en toutes circonstances et pour conduire et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet du Fonds.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par le présent Contrat Social, en accord avec le Document d'Emission, à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence de l'Associé Commandité en sa qualité d'associé commandité du Fonds.

Les Associés Commanditaires ne doivent prendre part à la gestion du Fonds ou à la gestion et au contrôle de son activité et de ses affaires, et ne doivent avoir aucun droit ou aucune compétence pour agir pour le Fonds ou pour prendre part à, ou interférer dans, la conduite de la gestion du Fonds autrement que conformément à la Loi du 10 août 1915 ou au Contrat Social dans les limites de la Loi du 10 août 1915.

L'Associé Commandité peut, à tout moment, désigner les dirigeants ou agents du Fonds nécessaires aux affaires et la gestion du Fonds, dans la mesure où les Associés Commanditaires ne peuvent agir pour le compte du Fonds sans perdre le bénéfice de leur responsabilité limitée s'il n'en est pas disposé autrement par la Loi du 10 août 1915 ou par le Contrat Social dans les limites permises par la Loi du 10 août 1915. Les dirigeants ou agents sont investis des pouvoirs et responsabilités qui leur sont conférés par l'Associé Commandité.

L'Associé Commandité peut, dans les conditions et les limites prévues par les lois et règlements luxembourgeois, et en particulier la Loi du 13 février 2007 et la loi GFIA, désigner un Gestionnaire externe afin de prendre en charge les fonctions décrites à l'annexe I de la Directive GFIA.

L'Associé Commandité peut également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé.

Le Fonds sera engagé vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'Associé Commandité représentée par la signature conjointe de deux de ses gérants, ou par la signature individuelle de toute autre personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Conseil.

Aucun Associé Commanditaire ne représente le Fonds.

9. Date d'établissement et durée. Le Fonds a été établi pour une durée illimitée en date du 25 novembre 2014.

10. Exercice comptable. L'exercice comptable du Fonds débute le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Le premier exercice comptable du Fonds débute à la date de sa formation et s'achève le 31 décembre 2015. Le premier rapport annuel du Fonds sera publié pour le premier exercice comptable.

Référence de publication: 2014197631/121.

(140220564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Immo-Belval S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3841 Schifflange, 89, rue de Hedange.

R.C.S. Luxembourg B 192.508.

STATUTS

L'an deux mille quatorze, le cinq décembre

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) Monsieur João Pierre MOURA DE SOUSA né le 06 juillet 1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4650 Nieder Korn, 86, Rue Prinzenberg,

2) Monsieur Marc Camille RISCH né le 04 juillet 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L- 3841 Schifflange, 89 rue de Hedange,

Lesquels comparants agissant en ses dites qualités a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer entre parties comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée («la Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, («les Lois») et par les présents statuts («les Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

Art. 2. Dénomination sociale. La Société a comme dénomination «IMMO-BELVAL S.à r.l.»

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la localité de Schifflange.

Le siège social peut être transféré (i) à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance et (ii) à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une décision des associé(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance.

Dans l'hypothèse où le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance.

Art. 4. Objet. La société a pour objet l'exploitation, l'achat de biens immobilier en vu de la revente ou de la location.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENT EUROS (EUR 12.500.-), représenté par 100 parts sociales entièrement libérées d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) donnant chacune les droits et obligations fixés par les Statuts.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée des associés de la Société statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décisions du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le gérant unique ou le cas échéant par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents.

Art. 7. Transferts des parts sociales. Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses Parts Sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, ceux-ci ne peuvent céder leurs Parts Sociales que dans le respect de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Art. 8. Incapacité, insolvabilité ou faillite des Associé(s). La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou d'un des Associés.

Art. 9. Gérance. La Société est gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants (le "Conseil de Gérance") qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le gérant unique ou le cas échéant les membres du Conseil de Gérance seront nommés par les associé(s), qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, respectivement ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associé(s).

Art. 10. Pouvoir du gérant ou du Conseil de Gérance. Le gérant unique ou le cas échéant les membres du Conseil de Gérance sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés en vertu des Lois ou des Statuts au(x) associé(s) relèvent de la compétence du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance.

Art. 11. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant unique ou, si plus d'un gérant est nommé, par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute (s) personne(s) à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les gérant(s), mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans le cas où un Conseil de Gérance est formé, il peut nommer parmi ses membres un président et un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même gérant responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres, au lieu et date indiqués dans la convocation.

Si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés à une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un gérant peut également renoncer à sa convocation à une réunion, soit avant soit après la réunion, par écrit en original, par fax ou par e-mail.

Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues au lieu et date indiqués dans un agenda de réunions adopté à l'avance par le Conseil de Gérance.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Tout gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre gérant comme son mandataire.

Tout membre du Conseil de Gérance peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil de Gérance.

Un ou plusieurs gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visio-conférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En outre, une décision écrite, signée par tous les gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue.

Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs gérants.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des gérants en fonction est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Art. 13. Rémunération et débours. Sous réserve de l'approbation des associé(s), les gérant(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Si un ou plusieurs gérants a ou avait un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce gérant devra en aviser les autres gérant(s) et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans le cas d'un gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise.

Art. 15. Responsabilité des gérant(s). Le(s) Gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui-même / eux-mêmes, au nom de la Société.

Art. 16. Associé(s). Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Lois et les Statuts.

Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs pré mentionnés conférés à l'assemblée générale des associés.

Art. 17. Assemblées générales. Les décisions des associé(s) sont prises en assemblée générale tenue au siège social ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur convocation, conformément aux conditions fixées par les Lois et les Statuts, du gérant unique ou le cas échéant du Conseil de Gérance, subsidiairement, des commissaire(s) aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associé(s) représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

En outre, si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par écrit.

Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs Associés.

Lors de toute assemblée générale autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social, chaque Part Sociale donnant droit à une voix.

Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation, les associés seront de nouveau convoqués et les résolutions seront prises à la majorité simple, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 19. Comptes sociaux. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance dresse l'inventaire des éléments de l'actif et du passif, le bilan ainsi que le compte de résultats conformément aux Lois afin de les soumettre aux associé(s) pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social.

Art. 20. Réserve légale. L'excédent favorable du compte de résultats, après déduction des frais généraux, coûts, amortissements, charges et provisions constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale («la Réserve Légale») dans le respect de l'article 197 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 21. Affectations des bénéfices. Après affectation à la Réserve Légale, les associé(s) décident de l'affectation du solde du bénéfice net par versement de la totalité ou d'une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant le cas échéant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux associé(s), chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance peut décider de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par lui duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour

distribution, étant entendu que les fonds à distribuer en tant qu'acomptes sur dividendes ne peuvent jamais excéder le montant total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu des Lois ou des Statuts.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toutes devises choisies par le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance et pourront être payés en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance. Le gérant unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance, peut décider du cours de change applicable à la conversion des dividendes en la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une Part Sociale pendant cinq ans, ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle Part Sociale, de sorte qu'il sera perdu pour celui-ci, et sera acquis à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés, qui seront détenus par la Société pour le compte des détenteurs de Parts Sociales.

Art. 22. Dissolution et liquidation. La Société peut être dissoute par une décision des associé(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Au moment de la dissolution, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Les liquidateur(s) peuvent procéder à la distribution d'acomptes sur produit de liquidation sous réserve de provisions suffisantes pour payer les dettes impayées à la date de la distribution.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y compris les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera réparti entre les associé(s).

Art. 23. Disposition finale. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Disposition transitoire

Par exception, le premier exercice social commence le jour de la constitution et s'achève le 31 décembre 2014.
La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2015.

Souscription et libération

Les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites par les associés prénommés comme suit:

1. M. João Pierre MOURA DE SOUSA, Préqualifié,	50 parts sociales
2. M. Marc Camille RISCH, Préqualifié,	50 parts sociales
TOTAL:	100 parts sociales

Les associés ont déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de € 1.150.-.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant agissant en ses dites qualités déclare que les parties prénommées sont les seuls associés de la Société, exerçant ainsi les pouvoirs de l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à deux.

2. A été appelé aux fonctions de gérant administratif pour une durée indéterminée:

Monsieur João Pierre MOURA DE SOUSA né le 06 juillet 1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4650 Nieder Korn, 86, Rue Prinzenberg,

3. A été appelé aux fonctions de gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Marc Camille RISCH né le 04 juillet 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L- 3841 Schifflange, 89 rue de Hedange,

4. L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-3841 Schifflange, 89, Rue de Hedange,

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants présents ou dûment représentés au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social et pour chaque activité sus-visée, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: MOURA DE SOUSA, RISCH, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08/12/2014. Relation: EAC/2014/16674. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 09/12/2014.

Référence de publication: 2014195994/216.

(140219131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2014.

BKN Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 157, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 191.319.

—
Rectificatif du dépôt numéro L140191121, déposé le 28/10/2014

Im Jahre zweitausendundvierzehn, am einundzwanzigsten November.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Andreas Neugebauer, Diplom Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in L-5811 Fentange, 157, rue de Bettembourg.

Der Erschienene handelte als Vertreter der folgenden Gesellschafter bei der Gründung der Gesellschaft BKN Capital S.A.:

- 1) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung „Andreas Neugebauer Advisory S.à r.l.“, mit Sitz in L-5811 Fentange, 157, rue de Bettembourg, RCS Luxembourg B 172466, (in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer)
- 2) Die Gesellschaft COBALT BLUE CAPITAL LLC, mit Sitz in 1707 ½ Post Oak Blvd 505, Houston, TX 77056 (USA),
- 3) Herr Sohail KHAN, wohnhaft in 101 Sutherland Avenue, Ground Floor, London W9 2 HG, geboren in Karachi, am 20. August 1974,

aufgrund von privatschriftlichen Vollmachten welche der Gründungsurkunde aufgenommen durch Notar Henri Hellinckx am 17. Oktober 2014, beigelegt sind.

Der Erschienene ersucht den Notar zu beurkunden, dass gemäss Artikel 5.1 der Satzung das Kapital von EUR 100.000.- (einhunderttausend Euro) durch 1.000 (eintausend) Namensaktien verbrieft ist.

In der Rubrik ZEICHNUNG wurde die Aktienzahl irrtümlicherweise mit 10.000 (zehntausend) angegeben und der Erschienene ersucht hiermit den unterzeichneten Notar die Gründungsurkunde dahingehend zu berichtigen sodass die Rubrik ZEICHNUNG wie folgt lautet:

„Zeichnung

Nachdem die Satzung der Gesellschaft hiermit niedergelegt wurde, erklären die erschienenen Parteien hiermit, dass sie 1.000 Aktien die das gesamte Aktienkapital der Gesellschaft verbrieften wie folgt zeichnen:

1) Andreas Neugebauer Advisory S.à r.l. Zweihundertfünfzig Aktien	250
2) Cobalt Blue Capital LLC dreihundertfünfundsiebzig Aktien	375
3) Herr Sohail Khan dreihundertfünfundsiebzig Aktien	375
Total: eintausend Aktien	1.000

Alle gezeichneten Aktien wurden von den oben genannten Aktionären zu 100 % (hundert Prozent, so dass der Gesellschaft ein Betrag von hunderttausend Euro (100.000,-€) zur freien Verfügung steht) eingezahlt. Ein entsprechender Nachweis wurde dem beauftragten Notar vorgelegt.“

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. NEUGEBAUER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 novembre 2014. Relation: LAC/2014/56015. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 8. Dezember 2014.

Référence de publication: 2014195737/45.

(140218500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2014.

GLL AMB Generali South Express S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 140.582.

In the year two thousand and fourteen,
on the twenty-eighth day of November.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“GLL Management Company S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.672 (the “Shareholder”), acting in its own name but for and on behalf of GLL AMB Generali Cross-Border Property Fund - Strategic International I, a sub-fund of GLL AMB Generali Cross-Border Property Fund, a fonds commun de placement - fonds d’investissement spécialisé established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by:

Dr. Jan KÖNIGHAUS, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given to him in Luxembourg, on 30 September 2014.

Said proxy, after being signed “ne varietur” by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for registration purposes.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that it is the sole shareholder of “GLL AMB Generali South Express S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée having a share capital of TWO HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (212’500.-EUR), which was incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 08 July 2008, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2037 of 22 August 2008, page 97744, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 140 582 and having its registered office at 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the “Company”). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a notarial deed enacted by the undersigned notary on 05 October 2009, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2097 of 24 October 2009, page 100624.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation.
2. Decision to appoint “Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.” a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376, as sole liquidator of the Company.
3. Determination of the powers conferred upon the liquidator.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to dissolve the Company and to put it into liquidation, with immediate effect.

Second resolution

The Shareholder resolved to appoint “Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.” a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376,
as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The Shareholder resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with Us the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze,
le vingt-huit novembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«GLL Management Company S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ayant son siège social au 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.672 (l'«Associé»), agissant en son nom propre mais pour compte de GLL AMB Generali Cross-Border Property Fund - Strategic International I, un compartiment de GLL AMB Generali Cross-Border Property Fund, un fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé établi conformément aux lois luxembourgeoises, représentée aux fins des présentes par:

Dr. Jan KÖNIGHAUS, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
aux termes d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 30 septembre 2014.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes à des fins d'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique associé de «GLL AMB Generali South Express S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de DEUX CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (212'500.- EUR), constituée suivant acte notarié dressé en date du 08 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2037 du 22 août 2008, page 97744, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140 582 et ayant son siège social au 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 05 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2097 du 24 octobre 2009, page 100624.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation.

2 Décision de nommer «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.» une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376, en tant que seul liquidateur de la Société.

3 Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de nommer «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.» une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376, en tant que seul liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'Associé a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec Nous notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. KÖNIGHAUS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 décembre 2014. Relation: EAC/2014/16411. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014195946/127.

(140218795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2014.

Mediterranean and Pacific Luxembourg Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 21.438.

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MEDITERRANEAN AND PACIFIC LUXEMBOURG FINANCE COMPANY S.A.", ayant son siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, R.C.S. Luxembourg section B numéro 21.438, constituée suivant acte reçu le 27 mars 1984 par-devant Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, Grand-Duché du Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 102 du 19 avril 1984 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par une assemblée générale ordinaire tenue sous seing privé en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 68 du 23 janvier 2003.

L'assemblée est présidée par Mme Micheline SPIES, demeurant à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur M. René SCHAWEL, demeurant à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille treize euros et trente-et-un cents (EUR 969.013,31), en vue de le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'augmentation du pair comptable des mille (1.000) actions existantes de façon à le porter de sa valeur actuelle de EUR 30,98669 chacune à EUR 1.000,- chacune;

2. Paiement du montant de neuf cent soixante-neuf mille treize euros et trente-et-un cents (EUR 969.013,31) par un apport en nature;

3. Modification de l'article correspondant des statuts;

4. Ajout d'un nouvel article 17 aux statuts de la Société en vue de prévoir la possibilité de procéder à la distribution d'un dividende intérimaire;

5. Suppression de l'article 11 des statuts de la Société et renumérotation des articles en conséquence;

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille treize euros et trente-et-un cents (EUR 969.013,31), en vue de le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'augmentation de la valeur nominale des mille (1.000) actions existantes en introduisant tout d'abord une valeur nominale par action et en la portant de son pair comptable actuel de EUR 30,98669 chacune à EUR 1.000,- chacune.

Deuxième résolution:

L'assemblée a déclaré libérer intégralement l'augmentation de capital ci-avant réalisée d'un montant total de neuf cent soixante-neuf mille treize euros et trente-et-un cents (EUR 969.013,31) par un apport en nature de créances que les actionnaires actuels détiennent.

Intervention - Souscription - Paiement

Les actionnaires, ici dûment représentés par M. René SCHAWEL, demeurant (professionnellement) à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, en vertu des procurations sous seing privé prémentionnées, déclarent libérer intégralement le montant de l'augmentation de capital, suivant le tableau ci-annexé, par conversion en capital de créances, existants à leur profit, à concurrence de neuf cent soixante-neuf mille treize euros et trente-et-un cents (EUR 969.013,31).

Ledit tableau, paraphé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

Rapport d'Evaluation de l'Apport

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises agréé AUMEA PARTNER S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, R.C.S. Luxembourg B 180.716, cabinet de révision agréé, représenté par Madame Michèle PEREZ, Réviseur d'entreprises agréé, daté à Luxembourg le 26 novembre 2014, conformément aux stipulations des articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

«Sur base de notre examen, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui nous laisse penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions prises ci-avant, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). «Le capital social de la Société est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.».

Quatrième résolution:

L'assemblée décide d'ajouter un nouvel article à la suite des articles existants aux statuts de la Société en vue de prévoir la possibilité de procéder à la distribution d'un dividende intérimaire.

Ledit article aura la teneur suivante:

« **Art. 17.** Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi, sur décision du conseil d'administration et suivant rapport des commissaires aux comptes.»

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de supprimer l'article 11 et de renuméroter en conséquence les articles suivants des statuts de la Société.

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte

et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cent euros (EUR 2.500,-).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Spies, Schawel, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 3 décembre 2014. Relation: RED/2014/2426. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 décembre 2014.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2014197680/101.

(140220416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 746.012.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 158.251.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 29 novembre 2014 que:

- M. Bruce McDonald a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 30 novembre 2014;

- M. Andrew O'Shea a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 novembre 2014;

- Mme Ingrid Cernicchi a démissionné de ses fonctions de gérante de catégorie B de la Société avec effet au 30 novembre 2014;

- M. Jeroen Proost, né le 11 mai 1981, à Turnhout, Belgique, résidant professionnellement au 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 30 novembre 2014 et pour une durée indéterminée;

- M. Dirk Timmermans, né le 20 octobre 1975, à Genk, Belgique, résidant professionnellement au 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société, avec effet au 30 novembre 2014 et pour une durée indéterminée; et

- M. Brian Stief, né le 16 juillet 1956, à Iowa, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 5757 N. Green Bay Avenue, Glendale, WI, 53209 Etats-Unis d'Amérique, a été nommé gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 30 novembre 2014 et pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède et à compter du 30 novembre 2014, le conseil de gérance de la Société est composé des membres suivants:

- M. Brian Cadwallader, gérant de catégorie A;

- M. Dirk Timmermans, gérant de catégorie B;

- M. Brian Stief, gérant de catégorie A; et

- M. Jeroen Proost, gérant de catégorie B.

De plus, il résulte d'une décision du conseil de gérance de la Société en date du 29 novembre 2014 que le siège social de la Société a été transféré du 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet au 30 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2014.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2014196026/38.

(140219028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2014.

Atisha Topco Holding S.à .r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 192.598.

—
STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the sixteenth day of October.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, a notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) Mr. Marc Nicholas JONAS, born on 05/02/1969 in Montreal, Canada, residing at Flat 2 89 Holland Park, London W11 3RZ, United Kingdom;

(2) Vanbrugh Unit Trust, a Trust organized under the laws of England and Wales, having its registered office at Estate Office Blenheim Palace, Woodstock, Oxon OX20 1PP, United Kingdom, represented by (i) Vanbrugh Trustees Limited (Estate Office, Blenheim Palace, Woodstock, Oxon OX20 1PP, incorporated in England and Wales, reg no 5530139) and Vanbrugh Trustees No 2 Limited (Estate Office, Blenheim Palace, Woodstock, Oxon OX20 1PP, incorporated in England and Wales, reg no 5738999), both as trustees of the Vanbrugh Unit Trust;

(3) Wolvercote Investments Ltd, an incorporated company limited by shares organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Mill Mall, Suite 6, Wickham's Cay 1, PO Box 3085, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the British Virgin Islands under number 132976;

(4) Eldersfield Investments Ltd, an incorporated company limited by shares organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Mill Mall, Suite 6, Wickham's Cay 1, PO Box 3085, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the British Virgin Islands, under number 650958;

(5) Friends Provident International Limited, a company incorporated in the Isle of Man whose registered office is at Royal Court, Castletown, Isle of Man IM9 1RA and registered in the Isle of Man under number 11494, on behalf of Friends Provident International Life Bond 712134;

(6) Xercise2 Ltd, a limited company organized under the laws of England and Wales, having its registered office at 3rd floor, 54 Baker St, London W1U 7BU with registration number 07259361;

(7) The Matthew Charles Allen Discretionary Settlement 2 December 2013, a Trust Fund organized under the laws of England and Wales having its registered office at 75 Park Road, London, W4 3EY, represented by (i) Mr. Matthew C. Allen, born on 5 April 1956 in Chester, United Kingdom, residing at 75 Park Road, London W4 3EY, United Kingdom and (ii) Ms. Janet M. Allen, born on 4 April 1957 in Newcastle, Staffordshire, United Kingdom, residing at 75 Park Road, London W4 3EY, United Kingdom et (iii) Mr. Gareth M. Edwards, born on 18 March 1958 in Harlow, Essex, United Kingdom, residing at 20a Northumberland Rd, Barnet, London EN5 1ED, United Kingdom;

(8) Mr. Edward Jonathan Cameron HAWKES, born on 13/01/1977 in Vernon, France, residing at 10 Hillgate Street, London W8 7SR;

(9) Mr. Stephen Anthony FARRUGIA, born on 31/03/1977 in Oxford, UK, residing at 28 Erpingham Road, London SW15 1BG;

(10) Mr. James Robert LE BRETON PRIDEAUX MOUNT, born on 14/01/1979 in Dortmund, Germany, residing at 11 Hillcrest Road, London W3 9RN;

(11) The Carrington Trust, having its address at Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HQ, represented by Ardel Trust Company (Guernsey) Limited, a limited company organized under the laws of Guernsey having its registered office at Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HQ and registered with the Guernsey Registry under number 5487, as Trustee of The Carrington Trust;

(12) Lantern House Trust, having its address at Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HQ, represented by Ardel Trust Company (Guernsey) Limited, a Trust a limited company organized under the laws of Guernsey having its registered office at Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HQ and registered with the Guernsey Registry under number 5487, as Trustee of Lantern House Trust;

(13) Chestnut Investors Limited, a company limited by shares organized under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at OMC Chambers, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the registry of corporate affairs under number 1819717;

(14) Pavane Investments SA, a Luxembourg public liability company (société anonyme), having its registered office at 43 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 78943;

(15) Phoenix Life Assurance Limited, a public limited company organized under the laws of England and Wales, having its registered office at 1, Wythall Green Way, Wythall building, GB - B47 6WG Birmingham, United Kingdom and registered with the Companies House under number 00001419; and

(16) Mr. Tim David WOODCOCK, born on 21 April 1964 in London, residing at 71 Popes Avenue, Twickenham, Middlesex, TW2 5TD (together with the parties (1) to (15) above, are collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Atisha Topco Holding S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company (acting for its own account or as trustee or agent) may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at five hundred sixty thousand one hundred and five Euro (EUR 560,105.-) divided into five hundred sixty thousand one hundred and five (560,105) tracker shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, which are divided into four (4) different classes of tracker shares, namely a class A tracker shares (the Class A Shares),

a class B tracker shares (the Class B Shares), a class C tracker shares (the Class C Shares) and a class D tracker shares (the Class D Shares).

The Class A Shares are represented by two (2) sub-classes of tracker shares, namely a class A1 tracker shares (the Class A1 Shares) and a class A2 tracker shares (the Class A2 Shares), divided into:

- one hundred twenty-nine thousand and seventy (129,070) Class A1 Shares, all subscribed and fully paid up; and
- one hundred twenty-nine thousand and seventy-one (129,071) Class A2 Shares, all subscribed and fully paid up.

The Class B Shares are represented by two (2) sub-classes of tracker shares, namely a class B1 tracker shares (the Class B1 Shares) and a class B2 tracker shares (the Class B2 Shares), divided into:

- fifty-one thousand six hundred and nineteen (51,619) Class B1 Shares, all subscribed and fully paid up; and
- fifty-one thousand six hundred and nineteen (51,619) Class B2 Shares, all subscribed and fully paid up.

The Class C Shares are represented by two (2) sub-classes of tracker shares, namely a class C1 tracker shares (the Class C1 Shares) and a class C2 tracker shares (the Class C2 Shares), divided into:

- sixty-four thousand five hundred and twenty-four (64,524) Class C1 Shares, all subscribed and fully paid up; and
- sixty-four thousand five hundred and twenty-four (64,524) Class C2 Shares, all subscribed and fully paid up.

The Class D Shares are represented by two (2) sub-classes of tracker shares, namely a class D1 tracker shares (the Class D1 Shares) and a class D2 tracker shares (the Class D2 Shares), divided into:

- thirty-four thousand eight hundred and thirty-nine (34,839) Class D1 Shares, all subscribed and fully paid up; and
- thirty-four thousand eight hundred and thirty-nine (34,839) Class D2 Shares, all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law.

5.2. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

5.3. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with section 5 of the Articles as well as the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.4. In case of the Repurchase Triggering Event (as defined in article 18), the share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of the sub-class of shares linked to the Repurchase Triggering Event, in whole but not in part, as may be determined from time-to-time by the Board and approved by the General Meeting in accordance with the Articles. In the case of repurchase and cancellation of a subclass of shares, such cancellation and repurchase of shares shall be made in reverse numerical order, i.e. for the Class A Shares starting with Class A2 Shares and ending with Class A1 Shares or, for the Class B Shares starting with Class B2 Shares and ending with Class B1 Shares etc.

5.5. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a whole sub-class of shares, each such sub-class of shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such sub-class of shares) to such portion of the Total Cancellation Amount (as defined in article 18) as is determined by the Board and approved by the General Meeting with respect to the sub-class of shares to be redeemed, and the holders of shares of the repurchased and cancelled sub-class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in article 18) for each share of the relevant sub-class of shares held by them and cancelled.

The Company may repurchase its shares as provided herein only to the extent permitted by the Law.

The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder (s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 5.4; (ii) any increase in the issued capital (a) shall be made proportionately to each sub-class of shares then outstanding and (b) must result in each shareholder holding a proportionate part of each sub-class of shares then outstanding; (iii) any subdivision of a class of shares or sub-class of shares into new classes or sub-classes of shares must result in each shareholder of the former undivided class or sub-class of shares holding a proportionate part of each new subdivided class or sub-class of shares; and (iv) any combination or aggregation of classes or sub-classes of shares into a new class or sub-class of shares must result in each shareholder of the former classes or sub-classes of shares holding a proportionate part of the new, combined class or sub-class of shares.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Any shareholder who subscribes for or otherwise acquires shares must subscribe for or acquire a proportionate amount of each sub-class of shares in issue.

6.3. The shares are freely transferable between shareholders.

6.4. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.5. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.6. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

6.7. Without prejudice to the right of the Company to repurchase a whole sub-class of its own shares followed by their immediate cancellation pursuant to these Articles, no shareholder shall sell or otherwise transfer its shares of any subclass to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person the transferring shareholder's proportionate interest in each other sub-class of shares then held by the transferring shareholder.

6.8. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.9. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.10. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication initiated from Luxembourg and which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) In case of urgency, circular resolutions signed by all the managers and noting the nature and circumstances of such urgency (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the

(a) the signature of the sole manager;

(b) the joint signature of any two (2) managers, if there is a Board and the shareholders have not appointed different classes of managers; or

(c) the joint signature of any class A manager and any class manager, if there is a Board and the shareholders have appointed different classes of manager, namely class A and class B managers.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point six zero per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A1 Shares held by them, then;
- The holders of Class A2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point five five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class A2 Shares held by them, then;
- The holders of Class B1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point five zero per cent (0.50%) of the nominal value of the Class B1 Shares held by them, then;
- The holders of Class B2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point four five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class B2 Shares held by them, then;
- The holders of Class C1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point four zero per cent (0.40%) of the nominal value of the Class C1 Shares held by them, then;
- The holders of Class C2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point three five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class C2 Shares held by them, then;
- The holders of Class D1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point three zero per cent (0.30%) of the nominal value of the Class D1 Shares held by them, then;
- The holders of Class D2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point two five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class D2 Shares held by them, then;
- The holders of Class A1 Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the Class A1 Shares have been repurchased and cancelled in accordance with Article 5 and Article 6 hereof at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to all the shareholders (allocated pro rata among the shareholders based on their respective shareholding in the Company).

15.4. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions in Article 15 hereof.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

VIII. Definitions

Art. 18. Definitions.

Additional Refinancing Investment Agreement	means the additional refinancing investment agreement dated 29 July 2014
Atisha Holding	means Atisha Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181.617.
Atisha Holding Midco	means Atisha Holding Midco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies.
Available Amount A1	<p>means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is not related to the (partial or full) equity vesting under any of the asset disposal, senior refinancing and additional refinancing incentives schemes, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class A1 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class A1 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby: AA = Available Amount of Class A1 Shares NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class A1 Shares</p>

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class A1 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class A1 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class A1 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount A2

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is not related to the (partial or full) equity vesting under any of the asset disposal, senior refinancing and additional refinancing incentives schemes, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class A2 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class A2 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class A2 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class A2 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class A2 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class A2 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class A2 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount B1

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the AD Investment Units, as defined in and under the asset disposal investment scheme detailed in the Variable Consultancy Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class B1 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class B1 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class B1 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class B1 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class B1 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class B1 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class B1 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount B2

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the AD Investment Units, as defined in and under the asset disposal investment scheme detailed in the Variable Consultancy Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class B2 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class B2 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class B2 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class B2 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class B2 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class B2 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class B2 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount C1

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the SR Investment Units, as defined in and under the senior refinancing investment scheme detailed in the Variable Consultancy Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class C1 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class C1 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class C1 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class C1 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class C1 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class C1 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class C1 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount C2

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the SR Investment Units, as defined in and under the senior

refinancing investment scheme detailed in the Variable Consultancy Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class C2 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class C2 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class C2 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class C2 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class C2 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class C2 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class C2 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount D1

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the Atisha AR Units, as defined in and under the additional refinancing investment scheme detailed in the Additional Refinancing Investment Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class D1 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class D1 Shares, and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount of Class D1 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class D1 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class D1 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class D1 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class D1 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Available Amount D2

means the total amount of net profits (including carried forward profits) of the Company derived from Atisha Holding and Atisha Holding Midco, the Company's wholly owned subsidiaries, which amount is equal to the amount received (i) by Atisha Holding in its capacity as shareholder of Ziloti Holding and (ii) by Atisha Holding Midco in its capacity as shareholder of Atisha Holding, from time to time and which is arising from the Atisha AR Units, as defined in and under the additional refinancing investment scheme detailed in the Additional Refinancing Investment Agreement, to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any related freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class D2 Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) in relation to the Class D2 Shares,

and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$

Whereby:

AA = Available Amount of Class D2 Shares

NP = net profits (including carried forward profits) in relation to Class D2 Shares

P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) in relation to the Class D2 Shares

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class D2 to be cancelled

L = losses (including carried forward losses) in relation to the Class D2 Shares

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.

Cancellation Value Per Share	shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of shares to be repurchased and cancelled by the number of shares in issue in such sub-class of shares.
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company under Luxembourg GAAP as at the relevant Interim Account Date.
Repurchase Triggering Event	means any event that gives rise to the receipt by the Company of any profit linked to a specific sub-class of shares.
Total Cancellation Amount	means the amount determined by the Board taking and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be: <ul style="list-style-type: none"> - with respect to the cancellation of the Class A1 Shares, lower or equal to the entire Available Amount A1 at the time of the cancellation of such subclass of shares; - with respect to the cancellation of the Class A2 Shares, lower or equal to the entire Available Amount A2 at the time of the cancellation of such subclass of shares; - with respect to the cancellation of the Class B1 Shares, lower or equal to the entire Available Amount B1 at the time of the cancellation of such sub-class of shares; - with respect to the cancellation of the Class B2 Shares, lower or equal to the entire Available Amount B2 at the time of the cancellation of such sub-class of shares; - with respect to the cancellation of the Class C1 Shares, lower or equal to the entire Available Amount C1 at the time of the cancellation of such sub-class of shares; - with respect to the cancellation of the Class C2 Shares, lower or equal to the entire Available Amount C2 at the time of the cancellation of such sub-class of shares; - with respect to the cancellation of the Class D1 Shares, lower or equal to the entire Available Amount D1 at the time of the cancellation of such subclass of shares; - with respect to the cancellation of the Class D2 Shares, lower or equal to the entire Available Amount D2 at the time of the cancellation of such subclass of shares; unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the relevant Available Amount.
Variable Consultancy Agreement	means the variable consultancy agreement dated 29 July 2014.
Ziloti Holding	means Ziloti Holding S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181639.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014.

Subscription and payment

Each of the Shareholders, being hereby represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, (i) declares to subscribe for such number of shares in the share capital of the Company, having each a par value of one Euro (EUR 1), and (ii) and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of the shares they hold in the share capital of Atisha Midco Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy Luxembourg, a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), in process of registration with the Luxembourg

Register of Commerce and Companies (Atisha Midco Holding) and having an aggregate value of five hundred sixty thousand one hundred and five Euro (EUR 560,105) (the Shares), in the proportion as detailed and listed with respect of each Shareholder in the table below:

Name of the Shareholder	Number of shares in Atisha Midco Holding (each share having a par value of EUR 1)	Number of shares in the Company to be subscribed in each class of shares (each share having a par value of EUR 1)	Value of the Shares being contributed	Amount to be allocated to the share capital account	Amount to be allocated to the share premium reserve accounts
Marc Nicholas JONAS	3,544	31,591 Class A1 Shares 31,592 Class A2 Shares 12,793 Class B1 Shares 12,793 Class B2 Shares 22,741 Class C1 Shares 22,741 Class C2 Shares 12,278 Class D1 Shares 12,278 Class D2 Shares <hr/> Sub-Total: 158,807 shares	EUR 158,807	EUR 158,807	EUR 0
Vanbrugh Unit Trust	260	3,831 Class A1 Shares 3,831 Class A2 Shares 538 Class B1 Shares 538 Class B2 Shares 941 Class C1 Shares 941 Class C2 Shares 515 Class D1 Shares 515 Class D2 Shares <hr/> Sub-Total: 11,650 shares	EUR 11,650	EUR 11,650	EUR 0
Wolvercote Investments Ltd	1,015	9,791 Class A1 Shares 9,791 Class A2 Shares 3,473 Class B1 Shares 3,473 Class B2 Shares 6,161 Class C1 Shares 6,161 Class C2 Shares 3,316 Class D1 Shares 3,316 Class D2 Shares <hr/> Sub-Total: 45,482 shares	EUR 45,482	EUR 45,482	EUR 0
Eldersfield Investments Ltd	1,194	11,516 Class A1 Shares 11,516 Class A2 Shares 4,078 Class B1 Shares 4,078 Class B2 Shares 7,237 Class C1 Shares 7,237 Class C2 Shares 3,921 Class D1 Shares 3,921 Class D2 Shares <hr/> Sub-Total: 53,504 shares	EUR 53,504	EUR 53,504	EUR 0
Friends Provident International Life Bond 712134	1,182	11,426 Class A1 Shares 11,426 Class A2 Shares 4,010 Class B1 Shares 4,010 Class B2 Shares 7,169 Class C1 Shares 7,169 Class C2 Shares 3,876 Class D1 Shares 3,876 Class D2 Shares <hr/> Sub-Total: 52,962 shares	EUR 52,962	EUR 52,962	EUR 0
Xercise2 Ltd	1,182	11,426 Class A1 Shares 11,426 Class A2 Shares 4,010 Class B1 Shares	EUR 52,962	EUR 52,962	EUR 0

		4,010 Class B2 Shares			
		7,169 Class C1 Shares			
		7,169 Class C2 Shares			
		3,876 Class D1 Shares			
		3,876 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 52,962 shares			
The Matthew Charles	912	8,827 Class A1 Shares	EUR 40,866	EUR 40,866	EUR 0
		8,827 Class A2 Shares			
Allen Discretionary		3,092 Class B1 Shares			
		3,092 Class B2 Shares			
Settlement		5,534 Class C1 Shares			
		5,534 Class C2 Shares			
2 December 2013		2,980 Class D1 Shares			
		2,980 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 40,866 shares			
Edward Jonathan	229	2,218 Class A1 Shares	EUR 10,260	EUR 10,260	EUR 0
		2,218 Class A2 Shares			
Cameron HAWKES		784 Class B1 Shares			
		784 Class B2 Shares			
		1,389 Class C1 Shares			
		1,389 Class C2 Shares			
		739 Class D1 Shares			
		739 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 10,260 shares			
Stephen Anthony	703	4,122 Class A1 Shares	EUR 31,500	EUR 31,500	EUR 0
		4,122 Class A2 Shares			
FARRUGIA		3,114 Class B1 Shares			
		3,114 Class B2 Shares			
		5,534 Class C1 Shares			
		5,534 Class C2 Shares			
		2,980 Class D1 Shares			
		2,980 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 31,500 shares			
James Robert Le Breton	20	179 Class A1 Shares	EUR 894	EUR 894	EUR 0
		179 Class A2 Shares			
Prideaux MOUNT		67 Class B1 Shares			
		67 Class B2 Shares			
		134 Class C1 Shares			
		134 Class C2 Shares			
		67 Class D1 Shares			
		67 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 894 shares			
The Carrington Trust	214	2,688 Class A1 Shares	EUR 9,588	EUR 9,588	EUR 0
		2,688 Class A2 Shares			
		2,106 Class B1 Shares			
		2,106 Class B2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 9588 shares			
Lantern House Trust	214	2,688 Class A1 Shares	EUR 9,588	EUR 9,588	EUR 0
		2,688 Class A2 Shares			
		2,106 Class B1 Shares			
		2,106 Class B2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 9588 shares			
Chestnut Investors	1,115	14,092 Class A1 Shares	EUR 49,960	EUR 49,960	EUR 0
		14,092 Class A2 Shares			
Limited		10,888 Class B1 Shares			
		10,888 Class B2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 49,960 shares			
Pavane Investments SA	143	1,949 Class A1 Shares	EUR 6,406	EUR 6,406	EUR 0
		1,949 Class A2 Shares			

		448 Class B1 Shares			
		448 Class B2 Shares			
		515 Class C1 Shares			
		515 Class C2 Shares			
		291 Class D1 Shares			
		291 Class D2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 6,406 shares			
Phoenix Life Assurance	561	12,569 Class A1 Shares	EUR 25,138	EUR 25,138	EUR 0
		12,569 Class A2 Shares			
Limited		<hr/>			
		Sub-Total: 25,138 shares			
Tim David Woodcock	12	157 Class A1 Shares	EUR 538	EUR 538	EUR 0
		157 Class A2 Shares			
		112 Class B1 Shares			
		112 Class B2 Shares			
		<hr/>			
		Sub-Total: 538 shares			
TOTAL	<hr/>	<hr/>			
	12,500 Shares	560,105 Shares	EUR 560,105	EUR 560,105	EUR 0

The contribution in kind of the Shares to the Company in an aggregate amount of five hundred sixty thousand one hundred and five Euro (EUR 560,105) is to be allocated in its entirety to the share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of Shares is evidenced by inter alia a certificate issued on 16 October 2014 by the management of Atisha Midco Holding S.à r.l., which has been countersigned for acknowledgment and approval by all the Shareholders.

Such certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed in order to be registered with it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred Euros (EUR 2.200.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Christophe GAUL, director, born on 3rd April 1977 in Messancy, Belgium with professional address at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg; and

- Ms. Constance COLLETTE, director, born on 21 June 1976 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le seize octobre,

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

(1) M. Marc Nicholas JONAS, né le 05/02/1969 à Montréal, Canada, résidant au Flat 2 89 Holland Park, London W11 3RZ, United Kingdom;

(2) Vanbrugh Unit Trust, ayant son siège social à Estate Office Blenheim Palace, Woodstock, Oxon OX20 1PP, Royaume-Uni, représenté par (i) Vanbrugh Trustees Limited, une société constituée et régie par le droit du Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro 5530139, ayant son siège social au Estate Office Blenheim Palace, 1 Woodstock, Oxon OX20 1PP, Royaume-Uni et (ii) Vanbrugh Trustées No 2 Limited, une société constituée et régie par le droit du Royaume-Uni, enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro 5738999, ayant son siège social au Estate Office Blenheim Palace, 1 Woodstock, Oxon OX20 1PP, Royaume-Uni;

(3) Wolvercote Investments Ltd, une société constituée et régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 132976, ayant son siège social au Mill Mall, Suite 6, Wickham's Cay 1, Road Town, Tortola, Des Vierges Britanniques;

(4) Eldersfield Investments Ltd, une société constituée et régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 650958, ayant son siège social au Mill Mall, Suite 6, Wickham's Cay 1, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques;

(5) Friends Provident International Limited, une société constituée et régie par le droit de l'Île de Man, enregistrée auprès du registre de commerce de l'Île de Man sous le numéro 11494, ayant son siège social au 1 Royal Court, Castletown IM9 IRA, Île de Man, pour le compte de Friends Provident International Life Bond 712134;

(6) Xercise2 Ltd, une société constituée et régie par le droit du Royaume-Uni, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 07259361, ayant son siège social au 3rd floor, 54 Baker Street, Londres W1U 7BU, Royaume-Uni;

(7) The Matthew Charles Allen Discretionary Settlement 2 December 2013, un fond organisé en vertu des lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 75 Park Road, Londres, W4 3EY, Royaume-Uni, représenté par (i) M. Matthew C. ALLEN, né le 5 avril 1956 à Chester, Royaume-Uni et résidant au 75 Park Road, Londres W4 3EY, Royaume-Uni et (ii) Mme Janet M. ALLEN, née le 4 avril 1957 à Newcastle, Staffordshire, Royaume-Uni et résidant au 75 Park Road, Londres W4 3EY, Royaume-Uni et (iii) M. Gareth M. EDWARDS, né le 18 mars 1958 à Harlow, Essex, Royaume-Uni et résidant au 20a Northumberland Rd, Barnet, Londres EN5 1ED, Royaume-Uni;

(8) M. Edward Jonathan Cameron HAWKES, né le 13 janvier 1977 à Vernon (France), ayant son adresse professionnelle à 10 Hillgate Street, Londres W8 7SR, Royaume-Uni;

(9) M. Stephen Anthony Farrugia, né le 31 mars 1977 à Oxford (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à 28 Erpingham Road, Londres SW15 1BG, Royaume-Uni;

(10) M. James Robert LE BRETON PRIDEAUX MOUNT, né le 14 janvier 1979 à Dortmund (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à 11 Hillcrest Road, London W3 9RN;

(11) The Carrington Trust, ayant son siège social à Frances House, Sir William Place, St Peter Port, GY1 4HQ Guernsey, représenté par Ardel Trust Company (Guernsey) Limited, une société constituée et régie par le droit de Guernsey, enregistré auprès du registre de commerce de Guernsey sous le numéro 5487, ayant son siège social au Frances House, 1 Sir William Place, St Peter Port, GY1 4HQ Guernsey;

(12) Lantern House Trust, ayant son siège social à Frances House, Sir William Place, St Peter Port, GY1 4HQ Guernsey, représenté par Ardel Trust Company (Guernsey) Limited, une société constituée et régie par le droit de Guernsey, enregistré auprès du registre de commerce de Guernsey sous le numéro 5487, ayant son siège social au Frances House, 1 Sir William Place, St Peter Port, GY1 4HQ Guernsey;

(13) Chestnut Investors Limited, une société constituée et régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1819717, ayant son siège social au OMC Chambers, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI;

(14) Pavane Investments SA, une société constituée et régie par le droit Luxembourgeois, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 78943, ayant son siège social au 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

(15) Phoenix Life Assurance Limited, une société constituée et régie par le droit du Royaume-Uni, enregistrée auprès du Company House sous le numéro 00001419, ayant son siège social au 1 Wythall Green Way, Wythall Green, B47 6WG Birmingham, Royaume-Uni;

(16) M. Tim David WOODCOCK, né le 21 avril 1964 à Londres, ayant son adresse professionnelle à 71 Popes Avenue, Twickenham, TW2 5TD Middlesex, Royaume-Uni (ensemble avec les parties (1) à (15) indiquées ci-dessus, les Associés et individuellement un Associé);

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Atisha Topco Holding S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cinq cent soixante mille cent cinq Euro (EUR 560.105), représenté par cinq cent soixante mille cent cinq (560.105) parts sociales traçantes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, divisées en quatre (4) classes de parts sociales traçantes, à savoir une classe de parts sociales traçantes A (les Parts Sociales A), une classe de parts sociales traçantes B (les Parts Sociales B), une classe de parts sociales traçantes C (les Parts Sociales C) et une classe de parts sociales traçantes D (les Parts Sociales D).

Les Parts Sociales A sont elles-mêmes divisées en deux (2) sous-classes de parts sociales traçantes, à savoir une classe de parts sociales traçantes A1 (les Parts Sociales A1) et une classe de parts sociales traçantes A2 (les Parts Sociales A2), divisées en:

- Cent vingt-neuf mille soixante-dix (129.070) Parts Sociales A1, toutes souscrites et entièrement libérées; et
- Cent vingt-neuf mille soixante-et-onze (129.071) Parts Sociales A2, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales B sont elles-mêmes divisées en deux (2) sous-classes de parts sociales traçantes, à savoir une classe de parts sociales traçantes B1 (les Parts Sociales B1) et une classe de parts sociales traçantes B2 (les Parts Sociales B2), divisées en:

- Cinquante-et-un mille six cent dix-neuf (51.619) Parts Sociales B1, toutes souscrites et entièrement libérées; et
- Cinquante-et-un mille six cent dix-neuf (51.619) Parts Sociales B2, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales C sont elles-mêmes divisées en deux (2) sous-classes de parts sociales traçantes, à savoir une classe de parts sociales traçantes C1 (les Parts Sociales C1) et une classe de parts sociales traçantes C2 (les Parts Sociales C2), divisées en:

- Soixante-quatre mille cinq cent vingt-quatre (64.524) Parts Sociales C1, toutes souscrites et entièrement libérées; et
- Soixante-quatre mille cinq cent vingt-quatre (64.524) Parts Sociales C2, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales D sont elles-mêmes divisées en deux (2) sous-classes de parts sociales traçantes, à savoir une classe de parts sociales traçantes D1 (les Parts Sociales D1) et une classe de parts sociales traçantes D2 (les Parts Sociales D2), divisées en:

- Trente-quatre mille huit cent trente-neuf (34.839) Parts Sociales D1, toutes souscrites et entièrement libérées; et
- Trente-quatre mille huit cent trente-neuf (34.839) Parts Sociales D2, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les droits et obligations attachés aux parts sociales seront identiques, à moins que les Statuts ou la Loi n'en disposent autrement.

5.2. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. Le montant de ces comptes de primes d'émission peut être utilisé pour effectuer le rachat de cette catégorie de parts sociales par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités prescrites par la Section 5 des Statuts ainsi que les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.4. En cas d'Evènement Déclencheur de Rachat (tel que défini à l'article 18), le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de sous-classe de parts sociales, en totalité mais non en partie, telle que déterminée de temps à autre par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés. Le rachat et l'annulation d'une classe entière de parts sociales s'effectuera en ordre numérique inverse, i.e. pour les Parts Sociales A en commençant par les Parts Sociales A2 puis par les Parts Sociales A1, ou pour les Parts Sociales B en commençant par les Parts Sociales B2 puis par les Parts Sociales B1 etc.

5.5. En cas de réduction du capital social par rachat et annulation d'une sous-classe entière de parts sociales, chacune de ces sous-classe de parts sociales confère à ses détenteurs (au prorata de leur détention dans ladite sous-classe de parts sociales) à la portion du Montant Total d'Annulation (tel que défini dans l'article 18) déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés de la Société concernant la sous-classe de parts sociales à être racheté et annulée, et les détenteurs des sous-classes de parts sociales rachetées et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que défini dans l'article 18) pour chaque part sociale de la sous-classe de parts sociales concernée.

La Société pourra racheter ses parts sociales en accord avec les présents Statuts et dans la limite permise par la Loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon le quorum et les règles de majorité prescrites par les Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour les modification de statuts, à condition que (i) toute réduction du capital social de la Société est permise uniquement selon les procédures de rachat et d'annulation de l'Article 5.4; (ii) toute augmentation du capital social (a) doit être faite proportionnellement à chaque sous-classe de parts sociales existante et (b) devra avoir pour conséquence que chaque associé détienne une partie proportionnée de chaque sous-classe de parts sociales existante; (iii) toute subdivision d'une classe ou sous-classe de parts sociales en une nouvelle classe ou sous-classe de parts sociales devra avoir pour conséquence que chaque associé de ladite classe ou sous-classe de parts sociales existante en question détienne une partie proportionnée d'une telle nouvelle sous-division de classe ou de sous-classe de parts sociales; et (iv) toute combinaison de classes ou sous-classe de parts sociales en une nouvelle classe ou sous-classe de parts sociales devra avoir pour conséquence que chaque associé de ladite classe ou sous-classe de parts sociales en question détienne une part proportionnée de la nouvelle combinaison de classe ou sous-classe de parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.
- 6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que:
 - (i) la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
 - (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés
- 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer deux (2) différentes classes de gérants, i.e. un (1) ou plusieurs gérants de classe A et un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, dans la mesure où un ou plusieurs associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, par au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par

(a) la signature du gérant unique; ou

(b) s'il existe un Conseil et que les associés n'ont pas nommé différentes classes de gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants; ou

(c) s'il existe un Conseil et que les associés ont nommé différentes classes de gérants, par la signature conjointe de d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil ainsi que par tout gérant.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) A l'exception des résolutions prises conformément aux dispositions de l'article 11.1.(ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale).

(ii) Dans le cas où le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par voie de résolutions circulaires des associés (les Résolutions Circulaires des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales par le Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Lorsque les décisions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le Conseil communiquera le texte desdites résolutions à tous les associés. Les associés voteront alors par écrit et retourneront leur vote à la Société endéans du délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est en droit de compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) septembre et se termine le trente-et-un (31) août de l'année suivante.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(ii) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(iii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. Si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Chaque année pour laquelle la Société décide de réaliser une distribution de dividendes, prélevés sur les bénéfices nets et les réserves disponibles de bénéfices non-répartis, y compris toute prime d'émission, le montant alloué à cet effet est distribué dans l'ordre de priorité suivant:

- premièrement, les détenteurs de Parts Sociales A1 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales A1 qu'ils détiennent, puis;

- les détenteurs de Parts Sociales A2 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales A2 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales B1 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales B1 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales B2 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales B2 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales C1 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales C1 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales C2 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C2 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales D1 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D1 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales D2 peuvent percevoir des distributions de dividendes relatives à l'année en question pour un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D2 qu'ils détiennent, puis

- les détenteurs de Parts Sociales A1 peuvent percevoir de reliquat de toute distribution de dividendes.

Dans l'éventualité où les Parts Sociales A1 auraient été rachetées et annulées conformément à l'Article 5 et l'Article 6 des présentes au moment d'une distribution, le reliquat de toute distribution de dividende sera alors alloué à tous les associés (au prorata de leur détention dans le capital de la Société).

15.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.3. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.4. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

VIII. Définitions

Art. 18. Définitions.

Contrat d'Investissement de Refinancement Additionnel désigne le contrat d'investissement de refinancement additionnel en du 29 juillet 2014

Atisha Holding

désigne Atisha Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.617.

Atisha Holding Midco

désigne Atisha Holding Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et dont l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

Montant Disponible A1

signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, et qui n'est pas lié aux capitaux propres (totalement ou partiellement) acquis au titre de toute cession d'actif, refinancement sénior et plans incitatifs de refinancement supplémentaires, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales A1 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales A1, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$$

Où:

MD = Montant Disponible des Parts Sociales A1

BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales A1

R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales A1

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales A1 à annuler

P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales A1

SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Montant Disponible A2

signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, et qui n'est pas lié aux capitaux propres (totalement ou partiellement) acquis au titre de toute cession d'actif, refinancement de la dette sénior et refinancement de régimes incitatifs supplémentaires, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales A1 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales A1, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:

eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales A2 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales A2, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever tout ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$$

Où:

MD = Montant Disponible des Parts Sociales A2

BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales A2

R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales A2

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales A2 à annuler

P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales A2

SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts

Montant Disponible B1

signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités d'Investissement AD, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de cession d'actifs détaillé dans le Variable Consultancy Agreement, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales B1 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales B1, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever tout ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$$

Où:

MD = Montant Disponible des Parts Sociales B1

BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales B1

R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales B1

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales B1 à annuler

P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales B1

SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts

Montant Disponible B2

signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités d'Investissement AD, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de cession d'actifs détaillé dans le Variable Consultancy Agreement, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales B2 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales B2, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever tout ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$$

	<p>Où:</p> <p>MD = Montant Disponible des Parts Sociales B2</p> <p>BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales B2</p> <p>R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales B2</p> <p>RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales B2 à annuler</p> <p>P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales B2</p> <p>SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts</p>
Montant Disponible C1	<p>signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités d'Investissement SR, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de refinancement sénior de l'investissement détaillé dans le Variable Consultancy Agreement, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales C1 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales C1, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant Disponible des Parts Sociales C1</p> <p>BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales C1</p> <p>R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales C1</p> <p>RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales C1 à annuler</p> <p>P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales C1</p> <p>SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts</p>
Montant Disponible C2	<p>signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités d'Investissement SR, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de refinancement sénior de l'investissement détaillé dans le Variable Consultancy Agreement, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales C2 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales C2, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant Disponible des Parts Sociales C2</p> <p>BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales C2</p> <p>R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales C2</p> <p>RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales C2 à annuler</p> <p>P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales C2</p>

	SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts
Montant Disponible D1	<p>signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités Atisha AR, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de d'investissement de refinancement additionnel détaillé dans le Contrat d'Investissement de Refinancement Additionnel, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales D1 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales D1, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant Disponible des Parts Sociales D1</p> <p>BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales D1</p> <p>R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales D1</p> <p>RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales D1 à annuler</p> <p>P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales D1</p> <p>SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts</p>
Montant Disponible D2	<p>signifie le montant total des bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) de la Société tirés d'Atisha Holding et d'Atisha Holding Midco, filiales détenues exclusivement par la Société, dont le montant est égal au montant reçu (i) par Atisha Holding en sa qualité d'associé de Ziloti Holding et (ii) par Atisha Holding Midco en sa qualité d'associé d'Atisha Holding, de temps à autre, provenant des Unités Atisha AR, telles qu'elles sont définies par et selon le plan de d'investissement de refinancement additionnel détaillé dans le Contrat d'Investissement de Refinancement Additionnel, dans la mesure où les associés auraient eu droit à des distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable y relative (y compris, pour lever toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relatives aux Parts Sociales D2 devant être rachetées/annulées, mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) relative aux Parts Sociales D2, et (ii) toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est précisé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour lever toute ambiguïté, tenir compte de tout double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$ <p>Où:</p> <p>MD = Montant Disponible des Parts Sociales D2</p> <p>BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés) relatifs aux Parts Sociales D2</p> <p>R = toutes les réserves librement distribuables (y compris la réserve de prime d'émission) relatives aux Parts Sociales D2</p> <p>RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relatif aux Parts Sociales D2 à annuler</p> <p>P = pertes (y compris les pertes reportées) relatives aux Parts Sociales D2</p> <p>SR = toutes les sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts</p>
Valeur d'Annulation par Part Sociale	est calculé en divisant le Montant Total d'Annulation devant s'appliquer à la classe de parts sociales à racheter et à annuler, par le nombre de parts sociales en circulation au sein de ladite sous-classe de parts sociales.
Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société, selon les principes comptables généralement admis à la Date Des Comptes Intérimaires concernée.
Evenement Déclencheur de Rachat	signifie tout événement qui conduit à la réception par la Société de tout bénéfice relatif à la sous-classe de parts sociales concernée.

Montant Total d'Annulation	<p>signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation est:</p> <ul style="list-style-type: none"> - eu égard à l'annulation des Parts Sociales A1, inférieur ou égal au Montant Disponible A1 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales A2, inférieur ou égal au Montant Disponible A2 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales B1, inférieur ou égal au Montant Disponible B1 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales B2, inférieur ou égal au Montant Disponible B2 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales C1, inférieur ou égal au Montant Disponible C1 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales C2, inférieur ou égal au Montant Disponible C2 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales D1, inférieur ou égal au Montant Disponible D1 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; - eu égard à l'annulation des Parts Sociales D2, inférieur ou égal au Montant Disponible D2 au moment de l'annulation de ladite sous-classe de parts sociales; <p>à moins que l'Assemblée Générale n'en décide autrement dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, à condition, toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible concerné.</p>
Variable Consultancy Agreement	signifie l'accord de Variable Consultancy en date du 29 juillet 2014
Ziloti Holding	désigne Ziloti Holding S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181639.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Chacun des Associés, représenté par Régis Galiotto, prénommé, agissant au nom et pour le compte de chacun des Associés en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, (i) déclare souscrire au nombre de parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, tel qu'indiqué ci-dessous, et (ii) les libère par un apport en nature constitué par les parts sociales que détient chacun des Associés détient dans le capital de Atisha Midco Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social du 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cent Euro (EUR 12,500), en voie d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Atisha Midco Holding), ayant une valeur totale de cinq cent soixante mille cent cinq Euro (EUR 560.105) (les Parts Sociales) dans les proportions telles que détaillées et listées dans le tableau ci-dessous:

Nom de l'Associé	Nombre de parts sociales dans Atisha Midco Holding (chaque part sociale ayant une valeur de EUR 1)	Nombre de parts sociales de la Société à être souscrire dans chaque classe de parts sociales (chaque part sociale ayant une valeur de EUR 1)	Valeur des Parts Sociales contribué	Montant à allouer au compte de capital social	Montant à allouer au compte de prime d'émission
Marc Nicholas	3.544	31.591 Parts Sociales A1 31.592 Parts Sociales A2 12.793 Parts Sociales B1 12.793 Parts Sociales B2 22.741 Parts Sociales C1 22.741 Parts Sociales C2 12.278 Parts Sociales D1 12.278 Parts Sociales D2	EUR 158.807	EUR 158.807	EUR 0
JONAS		Sous-Total: 158.807 parts sociales			
Vanbrugh Unit	260	3.831 Parts Sociales A1 3.831 Parts Sociales A2 538 Parts Sociales B1	EUR 11.650	EUR 11.650	EUR 0
Trust					

		538 Parts Sociales B2			
		941 Parts Sociales C1			
		941 Parts Sociales C2			
		515 Parts Sociales D1			
		515 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		11.650 parts sociales			
Wolvercote	1.015	9.791 Parts Sociales A1	EUR 45.482	EUR 45.482	EUR 0
Investments Ltd		9.791 Parts Sociales A2			
		3.473 Parts Sociales B1			
		3.473 Parts Sociales B2			
		6.161 Parts Sociales C1			
		6.161 Parts Sociales C2			
		3.316 Parts Sociales D1			
		3.316 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		45.482 parts sociales			
Eldersfield	1.194	11.516 Parts Sociales A1	EUR 53.504	EUR 53.504	EUR 0
Investments Ltd		11.516 Parts Sociales A2			
		4.078 Parts Sociales B1			
		4.078 Parts Sociales B2			
		7.237 Parts Sociales C1			
		7.237 Parts Sociales C2			
		3.921 Parts Sociales D1			
		3.921 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		53.504 parts sociales			
Friends Provident	1.182	11.426 Parts Sociales A1	EUR 52.962	EUR 52.962	EUR 0
International Life		11.426 Parts Sociales A2			
Bond 712134		4.010 Parts Sociales B1			
		4.010 Parts Sociales B2			
		7.169 Parts Sociales C1			
		7.169 Parts Sociales C2			
		3.876 Parts Sociales D1			
		3.876 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		52.962 parts sociales			
Xercise2 Ltd	1.182	11.426 Parts Sociales A1	EUR 52.962	EUR 52.962	EUR 0
		11.426 Parts Sociales A2			
		4.010 Parts Sociales B1			
		4.010 Parts Sociales B2			
		7.169 Parts Sociales C1			
		7.169 Parts Sociales C2			
		3.876 Parts Sociales D1			
		3.876 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		52.962 parts sociales			
The Matthew	912	8.827 Parts Sociales A1	EUR 40.866	EUR 40.866	EUR 0
Charles Allen		8.827 Parts Sociales A2			
		3.092 Parts Sociales B1			
		3.092 Parts Sociales B2			
Discretionary		5.534 Parts Sociales C1			
		5.534 Parts Sociales C2			
Settlement		2.980 Parts Sociales D1			
		2.980 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		40.866 parts sociales			
2 December 2013		2.218 Parts Sociales A1	EUR 10.260	EUR 10.260	EUR 0
Edward Jonathan	229	2.218 Parts Sociales A2			
Cameron HAWKES		784 Parts Sociales B1			

		784 Parts Sociales B2			
		1.389 Parts Sociales C1			
		1.389 Parts Sociales C2			
		739 Parts Sociales D1			
		739 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		10.260 parts sociales			
Stephen Anthony	703	4.122 Parts Sociales A1	EUR 31.500	EUR 31.500	EUR 0
FARRUGIA		4.122 Parts Sociales A2			
		3.114 Parts Sociales B1			
		3.114 Parts Sociales B2			
		5.534 Parts Sociales C1			
		5.534 Parts Sociales C2			
		2.980 Parts Sociales D1			
		2.980 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		31.500 parts sociales			
James Robert	20	179 Parts Sociales A1	EUR 894	EUR 894	EUR 0
Le Breton		179 Parts Sociales A2			
Prideaux MOUNT		67 Parts Sociales B1			
		67 Parts Sociales B2			
		134 Parts Sociales C1			
		134 Parts Sociales C2			
		67 Parts Sociales D1			
		67 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		894 parts sociales			
The Carrington	214	2.688 Parts Sociales A1	EUR 9.588	EUR 9.588	EUR 0
Trust		2.688 Parts Sociales A2			
		2.106 Parts Sociales B1			
		2.106 Parts Sociales B2			
		Sous-Total:			
		9.588 parts sociales			
Lantern House	214	2.688 Parts Sociales A1	EUR 9.588	EUR 9.588	EUR 0
Trust		2.688 Parts Sociales A2			
		2.106 Parts Sociales B1			
		2.106 Parts Sociales B2			
		Sous-Total: 9.588 parts sociales			
Chestnut Investors . . .	1.115	14.092 Parts Sociales A1	EUR 49.960	EUR 49.960	EUR 0
Limited		14.092 Parts Sociales A2			
		10.888 Parts Sociales B1			
		10.888 Parts Sociales B2			
		Sous-Total:			
		49.960 parts sociales			
Pavane	143	1.949 Parts Sociales A1	EUR 6.406	EUR 6.406	EUR 0
Investments SA		1.949 Parts Sociales A2			
		448 Parts Sociales B1			
		448 Parts Sociales B2			
		515 Parts Sociales C1			
		515 Parts Sociales C2			
		291 Parts Sociales D1			
		291 Parts Sociales D2			
		Sous-Total:			
		6.406 parts sociales			
Phoenix Life	561	12.569 Parts Sociales A1	EUR 25.138	EUR 25.138	EUR 0
Assurance Limited		12.569 Parts Sociales A2			
		Sous-Total:			
		25.138 parts sociales			

Tim David	12	157 Parts Sociales A1 157 Parts Sociales A2	EUR 538	EUR 538	EUR 0
Woodcock		112 Parts Sociales B1 112 Parts Sociales B2			
		Sous-Total: 538 parts sociales			
TOTAL	12,500 Parts sociales	560,105 Parts sociales	EUR 560,105	EUR 560,105	EUR 0

L'apport en nature des Parts Sociales à la Société, d'un montant total de cinq cent soixante mille cent cinq Euro (EUR 560.105) sera affecté entièrement au compte capital social de la Société;

L'évaluation de l'apport en nature des Créances est établi par inter alia un certificat émis le 16 octobre 2014 par la gérance de la société de Atisha Midco Holding S.à r.l. et contresigné par tous les Associés.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille deux cents Euros (2.200.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- M. Christophe GAUL, gérant, né le 3 avril 1977 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg;

- Mme Constance COLLETTE, gérant, née le 21 juin 1976 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant professionnellement au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49795. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014197263/1597.

(140220559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Lagora, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 73.900.000,00.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 170.238.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAGORA S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014196076/11.

(140218717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2014.